



Ville de Montréal  
Service du capital humain

Description de tâches

Col bleu

118

Titre	Code	Ancien code	Groupe de traitement
APPRENTI-ÉLAGUEUR	611080	014021	7

### NATURE ET CARACTÉRISTIQUES DE LA FONCTION

Travaux d'apprentissage comportant l'élagage des arbres situés sur la propriété publique ou dans les parcs, jardins, terre-pleins et autres endroits appartenant à la Ville.

Le travail s'accomplit sous surveillance immédiate et selon des directives précises et détaillées. L'apprenti doit contribuer à la meilleure conservation possible des arbres en les débarrassant des branches mortes, nuisibles ou dangereuses, tout en respectant leur physiologie. Il devra également procéder à l'abattage, au boulonnage, à l'haubanage et à la chirurgie. Un employé de rang supérieur surveille son travail et s'assure que tout est fait selon les directives données.

Cette fonction est différente de celle d'élagueur. L'employé est jumelé à un élagueur. Il doit faire l'apprentissage continu des méthodes et des pratiques des tâches mentionnées ainsi que de la façon de se servir des outils et appareils auxiliaires nécessaires au travail.

### EXEMPLES DES TÂCHES ACCOMPLIES

1. Apprend progressivement les méthodes et pratiques d'élagage, manie les outils et les appareils, en vue d'acquérir la dextérité voulue;
2. Exécute les diverses tâches ci-dessous énumérées, en relation avec la progression des connaissances et de l'expérience acquises;
3. Installe des dispositifs de signalisation appropriés pour détourner la circulation ou signaler le danger aux passants;
4. Monte dans les arbres à l'aide d'échelles ou de nacelle aérienne et progresse dans la cime et les branches à l'aide de câbles ou d'éperons;
5. Consolide les branches faibles ou trop basses à l'aide d'haubans rigides ou flexibles;
6. Coupe les branches au moyen de sécateurs ou de scies tout en respectant les méthodes de travail pour les opérations d'élagage ou d'abattage;
7. Opère la déchiqueteuse à branches, l'essoucheuse et la nacelle aérienne en respectant les méthodes de travail propres à ces opérations;
8. S'assure de sécuriser le site avant de laisser tomber la section de branche ou de tronc;
9. Descend les grosses branches coupées à l'aide de câbles, de façon à ne causer aucun dommage aux arbres ou à la propriété;
10. Procède à divers traitements propres à protéger les arbres contre les insectes et les maladies;
11. Répare les déchirures et les plaies à l'aide de serpette et de ciseaux à bois;
12. Abat les arbres à l'aide d'outils appropriés tout en respectant les méthodes de travail;
13. Défait les souches jusqu'à une certaine profondeur dans le sol et remplit le trou ainsi fait;
14. Débite le bois et le charge dans un camion pour le transporter.

AS  
DC  
g

AS  
MG

**QUALITÉS REQUISES**

**HABILETÉS :**

- à travailler à différentes hauteurs;
- à manipuler et à entretenir les outils, les appareillages et les équipements nécessaires à sa fonction et s'adapter aux changements technologiques.

**DEGRÉ MINIMUM D'INSTRUCTION ET D'EXPÉRIENCE**

**INSTRUCTION :**

- détenir un diplôme d'études professionnelles (D.E.P.) niveau secondaire, en arboriculture-élagage d'une institution reconnue par le Ministère de l'éducation;
- posséder un permis d'opération de déchiqueteuse à branches et d'essoucheuse.

**EXPÉRIENCE :**

- aucune expérience particulière.

**Vu et approuvé**

Pour la Ville	année	mois	jour	Pour le Syndicat
<i>Sophie Guézennec</i>	<i>2006</i>	<i>05</i>	<i>11</i>	<i>Jean-Dominique</i>

*René Charest*  
*Jean-Dominique*

*Maria Strel*